

P.V. n° 12

Président : M. DEMARET.

Présents : MM. CROS - DENIAU - EREAU – HUS – LATOURNERIE - LEYGE – SICOT - SIMON.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD - LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

CHAMPIONNATS

U19 REGIONAL 1

Match n° 28602079 – Poule B – S.U. Agenais/ U.S. Lège Cap Ferret du 25/01/2025

Courriel de l'U.S. Lège Cap Ferret du 24/01/2025 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'U.S. Lège Cap Ferret.**

Amende de 109 euros pour forfait à l'U.S. Lège Cap Ferret (2^{ème} forfait).

U16 REGIONAL 1

Match n° 28583126 – Poule B – Les Croisés de St-André Bayonne / Jeunesse Villenavaise du 11/01/2025

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 17/01/2025 qui **donne match perdu par pénalité (0-3, -1 point) à l'équipe de la Jeunesse Villenavaise pour en attribuer le bénéfice à celle des Croisés de St-André Bayonne (3-0, 3 points).**

U13 CRITERIUM REGIONAL – PHASE 2 LFNA

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2024/2025

Février 2025

CHAMPIONNAT U13 LIGUE
60 équipes (6x10)

Accèdent de
district

60



Fin de saison 2024 - 2025

CHAMPIONNAT U13 LIGUE
60 équipes (6x10)

Aucune
accession

U14
Ligue

Après récupération des 60 équipes qualifiées auprès des 12 Districts (**FORT** souhait d'harmonisation pour les prochaines saisons dans les 12 Districts pour fourniture début janvier de toutes les équipes qualifiées), ci-après **les poules validées par la commission.**

Ces poules et les calendriers rattachés devront ensuite être soumis à la validation du prochain Comité de Direction de Ligue :

U13 CRITERIUM REGIONAL – PHASE LIGUE

POULE A

17. E.S. La Rochelle
79. F.C. Pays Argentonnois
79. C.O. Cerizay
79. Chamois Niortais F.C.
79. U.A. Niort St-Florent
79. Thouars Foot 79
86. G.J. Dissay Beaumont
86. G.J. Espoir Sud Poitiers
86. Stade Poitevin F.C.
86. G.J. V.V.M. Chauvigny

POULE C

16. U.A. Cognac Football
16. A.S. St-Yrieix
17. F.C. Dompierre Ste-Soulle
17. Cap Aunis A.S.P.T.T. F.C.
17. F.C. Périgny
17. Rochefort F.C.
17. E.S. Saintes Football
33. F.C.E. Mérignac Arlac
33. U.S. Bouscataise
33. F.C. St-André de Cubzac

POULE E

33. F.C. Bassin d'Arcachon
33. F.C. Girondins de Bordeaux
33. S.A. Mérignacais
33. S.A.G Cestas
40. Biscarrosse Olympique
40. Seignosse Capbreton Soustons F.C.
64. Les Genêts d'Anglet Football
64. Les Croisés de St-André Bayonne
64. Hasparren F.C.
64. Hiriburuko Ainhara St-Pierre d'Irube

POULE B

16. G.J. Charente Limousine
16. Angoulême Charente F.C.
19. E.S.A. Brive
19. A.S. de St-Pantaléon de Larche
23. E.S. Guéretoise
24. Trélissac A.P.F.C.
87. A.S. Aix Sur Vienne
87. Limoges Football
87. Aurence-Roussillon F.C.
87. A.S. St-Junien

POULE D

24. Bergerac Périgord F.C.
24. C.O. Coulounièx Chamiers
33. E.S. Blanquefortaise
33. C.A. Beglais
33. F.C. Arzac Le Pian Médoc
33. Libourne Foot 2024
33. C.M.O. Bassens
47. S.U. Agenais
47. A.S. Passage F.C.
47. F.C. Vallée Du Lot – Villeneuve S/ Lot

POULE F

33. A.G.J.A. Caudéran
33. R.C. Chambéry
33. F.C. du Langonnais
33. Stade Bordelais
33. Jeunesse Villenavaise
40. J.A. Dax
40. Stade Montois
64. Pau F.C.
64. F.C. Lons
64. A.S. Mazères Uzos Rontignon

Le Président,
Patrick DEMARET
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD